

Autres dénominations : Régulateur en Transport Sanitaire / Régulatrice en Transport Sanitaire • Responsable exploitation en transport sanitaire

Présentation du métier

Le / La responsable exploitation TRV (transport routier de voyageurs) organise les opérations quotidiennes de transports en garantissant la continuité, la qualité et la sécurité de service.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac (général, professionnel) à Bac+2 (BTS, DUT) en transport et logistique.

Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le transport sans diplôme particulier.

Les permis D, D1 (précédemment D) peuvent être requis.

Compétences professionnelles

- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Concevoir le planning d'affectation des conducteurs sur le réseau ou la zone d'intervention
- Concevoir ou participer à la création ou à l'évolution de lignes/circuits touristiques de transport routier de personnes
- Contrôler la validité de qualification des moyens et des personnes (habilitation, autorisation, agrément)
- Contrôler un réseau ou un équipement d'exploitation
- Logiciel professionnel d'exploitation de transport de personnes
- Organiser et planifier les mouvements du matériel roulant selon la densité du trafic, les véhicules disponibles, ...
- Planifier un rendez-vous, une intervention, une prestation, des travaux à réaliser
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Règles et consignes de sécurité
- Suivre la gestion d'un parc de véhicules
- Surveiller, réguler le trafic à partir d'un poste central et mettre en place les mesures nécessaires (changements d'itinéraires, modifications d'horaires, ...)
- Utilisation de matériel de navigation
- Utiliser des outils de planification
- Utiliser les outils bureautiques

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Gérer son stress

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME N4204 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes](#).